

n'auraient pas même été comprises. Ce que Guichenon affirme dans sa biographie doit donc être expliqué dans ce sens (25).

On en doute moins encore à la lecture des compliments suivants, adressés évidemment aux échevins, organisateurs de toute la pompe funèbre :

Vous le savez, illustres citoyens de cette ville affligée ; et le magnifique appareil de cette triste cérémonie, où il semble que l'excès de votre douleur ne trouve plus d'adoucissement que dans un excès de reconnaissance, fait assez connaître que vous croyiez devoir à la con-

(25) G. Guichenon. *Vie de Camille de Neuville, archevêque et comte de Lyon*. In-18, 288 pages. Lyon, 1695. « Ses entrailles (de l'archevêque) furent enterrées dans sa cathédrale, son cœur est conservé dans l'église de Neuville, et son corps fut porté dans celle des Carmélites et mis dans la chapelle de Villeroy. On fit son éloge funèbre dans tous ces endroits : M. Villenot, promoteur général, le prononça à Neuville ; un R. Père de l'Oratoire aux Carmélites et M. Moranges le fit en peu de mots, dans l'exhortation qu'il publia et qu'il adressa à toutes les églises du diocèse, pour prier pour le repos de son âme, dès qu'il fut mort. »

A ces trois noms il convient d'ajouter M. Gabriel de Glatigny « avocat du roy pour le procureur de sa majesté » qui, avant de rompre les sceaux du Testament de l'archevêque, prononça une harangue fort bien tournée. Massillon l'a probablement ignoré, mais le plan de son Oraison funèbre s'y trouve en entier :

« .... Quant à nous qui sommes chargés de requérir l'ouverture et publication solennelle de son Testament, le ministère que nous prètons à cette triste formalité nous engagerait ici à rappeler ses vertus éclatantes, les longs et importants services qu'il a rendus à l'État et à lui témoigner une reconnaissance publique de tant de bienfaits dont il a comblé ces provinces et cette ville en particulier.

« On pourrait vous représenter ce grand prélat partagé entre l'Église et la République, entre la Religion et l'État, mais avec tant d'égalité que le poids du gouvernement politique dont il était chargé n'a point affaibli la vigilance pastorale qu'il devait à son troupeau. »